

Public Sénat, 20 avril 2017

Changement d'heure de fermeture des bureaux de vote : les sondeurs se préparent

Dimanche aura lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Mais cette année, les bureaux de vote ne fermeront pas à 18h mais à 19h, avec la possibilité de dérogations locales jusqu'à 20h. Adoptée l'année dernière pour éviter les fuites de résultats sur internet, cette mesure législative aura certainement un impact sur les premières estimations de vote. Les sondeurs sont sur le pied de guerre.

Par Alice Bardo



« Je me félicite de ne pas avoir d'opérations d'estimations à faire cette année », confie Jérôme Sainte-Marie, président de PollingVox. Usuellement, le soir du premier tour comme celui du second, les Français sont habitués à voir apparaître les premières estimations à 20h pétantes. Mais cette année, les choses risquent d'être un peu différentes. En cause, le changement d'heure de fermeture des bureaux de vote, acté dans la loi de modernisation des règles de l'élection présidentielle adoptée le 25 avril 2016. Au lieu de 18h, les électeurs pourront mettre leur bulletin dans l'urne jusqu'à 19h, voire 20h dans certaines grandes villes, dont Paris. Pour que les premières estimations soient données à 20h, les sondeurs n'auront donc qu'une heure au lieu de deux avant de délivrer la première estimation.